

UN SYSTÈME MIGRATOIRE MONDIAL, PROPOSITIONS CARTOGRAPHIQUES¹

Marie-Françoise DURAND

Résumé

Au delà d'une « question migratoire » encore insuffisamment instruite et fortement instrumentalisée politiquement et médiatiquement, cet article donne un aperçu de la généalogie et du fonctionnement contemporain des migrations mondiales qui constituent un système complexe. Si des données et enquêtes sont maintenant plus nombreuses, les représentations cartographiques prenant en compte cette complexité spatiale et sociale, locale et transnationale, font encore relativement défaut.

Mots-clés

migrations, flux, espace transnational, cartographie

Abstract

Above and beyond a « migration question », which is rarely academic and often used to further political and media agendas, this article gives a glimpse of the genealogy of the contemporary functioning of global migrations, which constitute a complex system. While data and investigations on this subject are now more numerous, cartographic representations that take into account social and spatial complexity are still relatively rare.

Keywords

migrations, flow, transnational space, cartography

I. INTRODUCTION

Il existe aujourd'hui sur la « question migratoire » une abondante littérature, académique issue de disciplines variées (économie, histoire, géographie, science politique et sociologie) mais également quelques rapports internationaux (Agences de l'ONU, Banque mondiale, Organisation internationale pour les migrations, Union européenne) et toutes sortes de publications partisanes. Sur ce sujet qui clive, voire qui fâche, on ne dispose en revanche que d'assez peu de cartes qui en construiraient une « géographie » et les représentations partagées utiles à des débats plus instruits et plus citoyens. Pourtant les données pour les réaliser sont, depuis peu, plus nombreuses, faciles d'accès et gratuites. Ce décalage et ce paradoxe s'inscrivent dans un panorama plus général où les sciences sociales n'ont pas l'habitude de penser et de figurer la dimension spatiale du sujet qu'elles traitent et où la cartographie reste encore largement cantonnée dans une préférence territoriale classique au lieu d'affronter la difficulté à représenter les flux, les circulations et les réseaux qui organisent le monde contemporain. Le sens commun reste encombré par quelques stéréotypes qui ont la vie dure. Les trois plus fréquents, exprimés sous des formes et par des acteurs variés, prétendent que l'endiguement, la fermeture hermétique des territoires

sont possibles et souhaitables, que le développement des « pays pauvres » freinera les migrations, et que la libéralisation des échanges de biens et services remplacera la mobilité internationale du travail, autrement dit qu'il existe de bonnes mobilités, celles des capitaux, des biens matériels et immatériels (légaux), et de mauvaises mobilités, celles des pauvres.

Or, dans un contexte de libéralisation croissante des échanges, de densification, d'accélération et de complexification des interdépendances, les mobilités se banalisent et contribuent de façon croissante à la production de l'espace social mondial, mais aussi des espaces sociaux locaux. Les accélérateurs de la mobilité des personnes sont nombreux : d'abord la prodigieuse transformation des moyens de communications (télécommunications en temps réel et d'individu à individu, informations plus accessibles, visibilité de l'ailleurs, qui nourrissent l'imaginaire d'une vie meilleure), celle ensuite des moyens de transports (plus fluides, moins chers, élargissant les champs de la mobilité). À cet ensemble, il faut ajouter la généralisation des passeports, à la fois documents de circulation et outil de la souveraineté étatique. Cette densification des connexions possibles et leur visibilité instantanée rendent encore plus insupportable le creusement des inégalités entre sociétés et à l'intérieur des sociétés.

Ainsi, plutôt qu'un regard de plus sur la « question migratoire », on essaiera ici de réfléchir aux circulations migratoires, au système complexe que tissent ces millions d'individus qui circulent dans tous les sens avec plus ou moins de facilité, aux échelles spatiales et temporelles pertinentes pour les aborder. Il sera donc successivement traité des problèmes de définition et de comptages, des grandes migrations historiques, des transformations contemporaines, des formes de mobilité et des obstacles qu'elles rencontrent et des grandes inégalités et violences mondiales qui les nourrissent.

II. MIGRANTS : DE QUOI ET DE QUI PARLE-T-ON ?

Les migrants représentent aujourd'hui environ 3% de la population mondiale, part quasi stable au cours de la dernière décennie alors que leur nombre a été multiplié par un peu plus d'1,5. Il s'agit donc d'une mobilité relativement faible comparée à la massivité, à l'immédiateté et à l'ubiquité de celle des capitaux et l'importance croissante de celle des biens et services (légaux et illégaux). La part des immigrants varie considérablement d'un pays à l'autre, allant de très fortes valeurs (87% au Qatar, 70% dans les Émirats arabes unis) à de très faibles valeurs (1,9% en Turquie, 1,7% au Japon). Sur l'ensemble des flux migratoires, on observe que 60% sont des flux Sud-Sud (les plus mal connus) et que les femmes sont aujourd'hui au moins aussi nombreuses que les hommes.

Ces hommes et ces femmes, voire ces adolescents qui quittent leur pays sont de plus en plus difficiles à définir : migrants économiques temporaires ou permanents, travailleurs légaux et clandestins, qualifiés ou non-qualifiés, élites transnationales, réfugiés ou déplacés² des conflits ou des crises environnementales, apatrides... c'est en tenant compte de ces profils de plus en plus variés qu'il faut donc construire des typologies et des catégories qui permettent les dénombrements et le suivi des évolutions. L'exercice est d'autant plus difficile que les individus changent de statut assez fréquemment et que, de plus, les États ont des définitions différentes, qui plus est, variables dans le temps. Droit du sol, droit du sang, et toutes les situations intermédiaires, politique de naturalisation, intérêt et capacités administratives et statistiques des États sont autant d'obstacles à des analyses fines, claires et distancées. Enfin, les trajets rarement directs (d'autant plus que les barrières se renforcent) et les allers-retours permanents rendent les décomptes périlleux. Avec les recensements, les appareils statistiques des États du Nord sont performants pour compter les populations sur leurs territoires nationaux, ils sont en revanche peu adaptés à la prise en compte des mobilités. Au Sud, pour les populations fixes comme pour les populations mobiles, les dénombrements restent la plupart du temps incertains. Avec toute la prudence nécessaire

au maniement de chiffres qui ne tiennent compte ni des clandestins, ni des déplacés, le total de ceux qui migrent hors de leur pays pour causes économiques est de 215 millions de personnes auxquelles s'ajoutent 700 millions qui migrent à l'intérieur de leur propre pays (Banque Mondiale, 2012).

On assiste depuis peu à un changement de regard sur les migrations au niveau multilatéral. Les grandes conférences sur la population – (Le Caire, 1994 – droits des migrants, programmes migratoires, prévention du trafic de main-d'œuvre), et dans une moindre mesure celles portant sur les femmes (Pékin, 1995) ou les discriminations (Durban, 2001) contribuent à une prise de conscience globale. Les grands rapports internationaux de référence précisent et systématisent les chiffres, que ce soit celui du PNUD de 2009 qui analyse la mobilité comme facteur de développement ou bien des nombreux travaux de la Banque mondiale sur les remises des migrants à leur pays d'origine depuis le milieu des années 2000. Enfin, c'est l'ensemble des organisations internationales des Nations unies qui sont sensibilisées par son secrétaire général qui crée en 2003 la Commission globale sur les migrations internationales et déclare en 2006 « *l'histoire nous enseigne que les migrations améliorent le sort de ceux qui s'exilent mais font aussi avancer l'humanité tout entière... Tant qu'il y aura des nations il y aura des migrants. Qu'on le veuille ou non, les migrations continueront, car elles font partie de la vie.* » (Kofi Annan). En 2007 se tient la première réunion du Forum mondial sur la migration et le développement, nouvelle enceinte intergouvernementale informelle des États membres et observateurs de l'ONU. Parallèlement l'Organisation internationale des migrations continue son travail d'information et d'assistance. Néanmoins, ce passage du désintérêt à l'intérêt, s'il contribue à une visibilité et une première mise à l'agenda politique et d'action, se caractérise en même temps par un grand éclatement des informations, des sources et des actions. Plus que jamais il est indispensable de croiser les sources, non seulement les résultats avancés (qui sont généralement des estimations sur des périodes de 5 ans) mais également les méthodes de calcul et d'enquêtes issues d'acteurs de nature et de posture très différents (États, Organisations internationales, ONG).

III. DANS QUELLES TEMPORALITÉS ?

L'histoire de l'humanité est faite de transferts massifs de populations et sur de très longues distances, que les grands récits historiques du lent découpage du monde en États-nations ont souvent³ occulté en construisant la fiction d'une fixité passée.

A. Les temps longs

La construction des grands empires et les conquêtes militaires, mais également les échanges au long des

routes millénaires du commerce à longue distance se sont toujours accompagnés de migrations, le plus souvent subies, qui ont modifié profondément et durablement les façons de vivre ensemble, de produire et d'aménager l'espace. Au long des siècles, rencontres et échanges, heurts et frottements, ont produit toutes sortes de mélanges, métissages ou hybridations rendant suspecte toute référence à une pureté passée.

La traite des esclaves sur de longues distances, qui fût à la fois un système marchand fort lucratif et une catastrophe démographique, a prélevé pendant de longs siècles les forces vives de l'Afrique (Figure 1). La moins bien connue, mais pourtant la plus longue – de la fin du VII^e siècle au début du XIX^e siècle –, a été la traite orientale des négriers musulmans entre l'Afrique de l'Est et le Proche – et Moyen-Orient, l'Asie ou le Sud de l'Europe. Le commerce triangulaire a, plus tard et pendant moins longtemps (quatre siècles), transféré

plus de 10 millions d'Africains vers l'Amérique du Nord, du Sud – surtout au Brésil – et les Caraïbes.

Après les indépendances et les abolitions (qui s'étalent sur plus d'un siècle), le XIX^e siècle et le tout début du XX^e voient l'arrivée de 50 millions de migrants Européens dans les Amériques (vers les États-Unis : 38 millions, le Canada : 7 millions, l'Argentine : 7 millions, le Brésil : 4,6 millions). L'appel de main-d'œuvre consécutif à la fin de l'esclavage et au développement territorial et économique, la fuite devant la grande pauvreté, les crises agricoles (crise de la pomme de terre et famine en Irlande en 1845-1847), les pogroms et les persécutions sont à l'origine du départ du quart de la population de certains pays européens d'Europe centrale. C'est également de cette période que datent les premières lois sur l'immigration qui tendent à définir et trier les migrants désirables et indésirables.

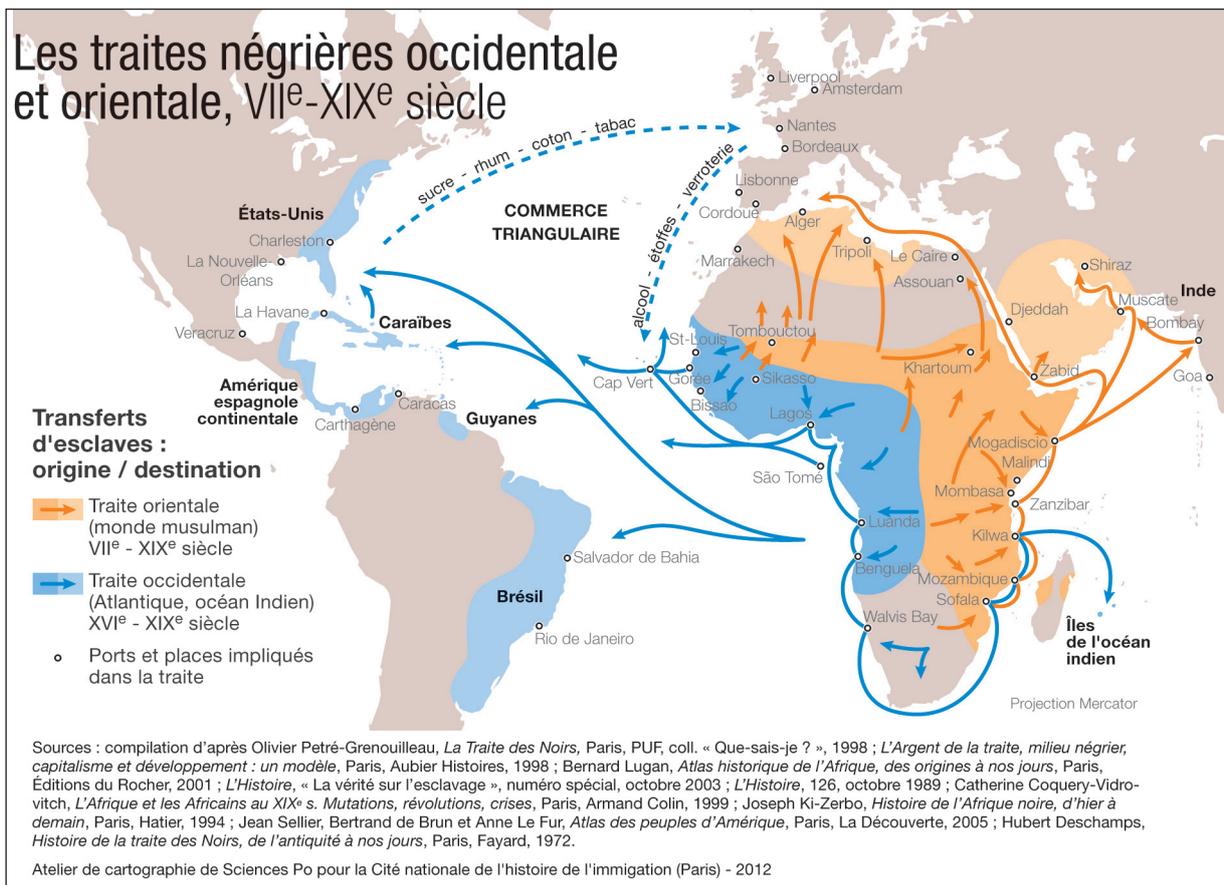


Figure 1.

À cette grande migration transatlantique s'ajoutent des mouvements Sud-Sud, moins étudiés. Des vagues migratoires se sont succédé, en partie pour des besoins de main-d'œuvre à destination des colonies suite aux abolitions, mais aussi pour les besoins d'approvisionnement en matières premières de la Révolution industrielle

européenne. Des déplacements très importants, parfois objets d'un véritable commerce de travailleurs, ont été organisés surtout depuis l'Inde et la Chine (Figure 2) vers les grandes plantations d'hévéas ou de canne à sucre de l'Asie du Sud-est et de l'Australie (au total 12 millions de coolies chinois et 30 millions d'Indiens dans les an-

nées 1930). Certains ont même été transférés jusque vers les régions Est de l'Afrique ou vers les Caraïbes. Très segmentés, ces flux diminuent dès la fin du XIX^e siècle, la première guerre mondiale puis la grande dépression économique qui suit la crise de 1929 y mettent un terme. Alors que le grand chantier scientifique de l'histoire des

migrations passées est en cours, apparaissent ou s'enrichissent des lieux de mémoire des migrations : Ellis Island à New York, la Maison des esclaves de Gorée, Mémorial puis Musée de l'immigration à São Paulo ou, plus récemment, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration à Paris.

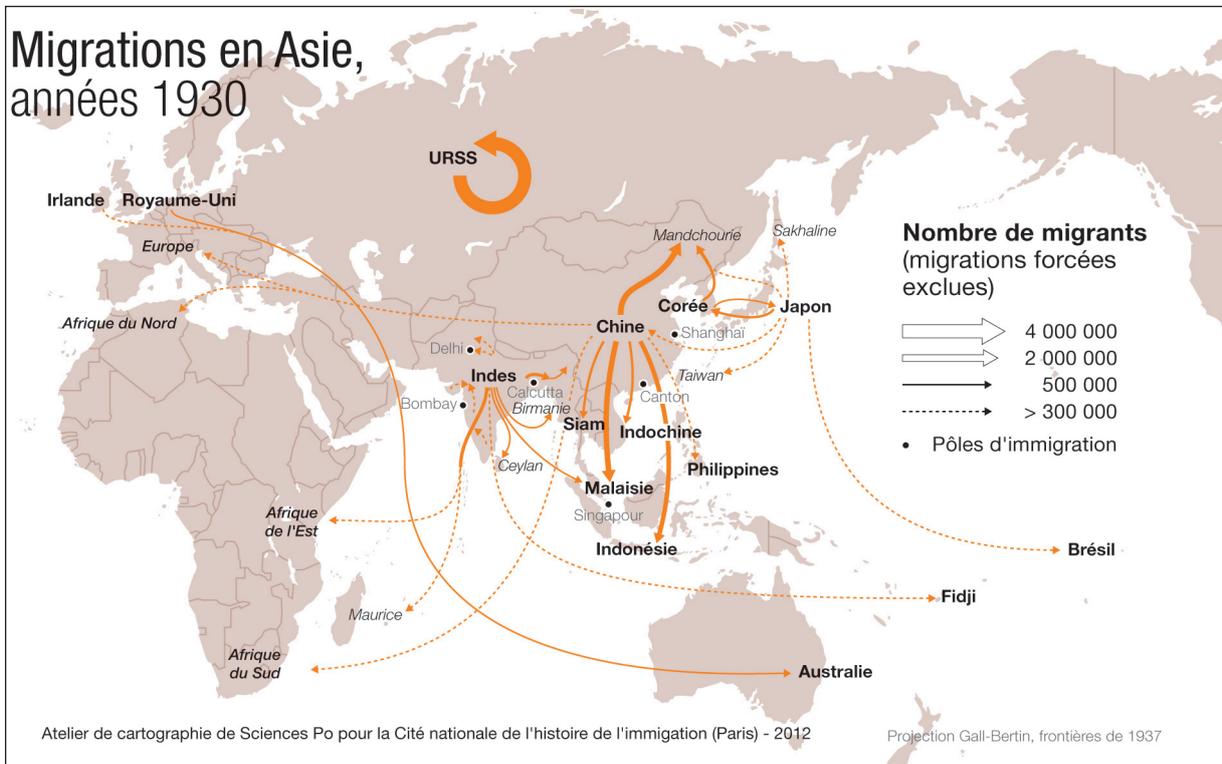


Figure 2.

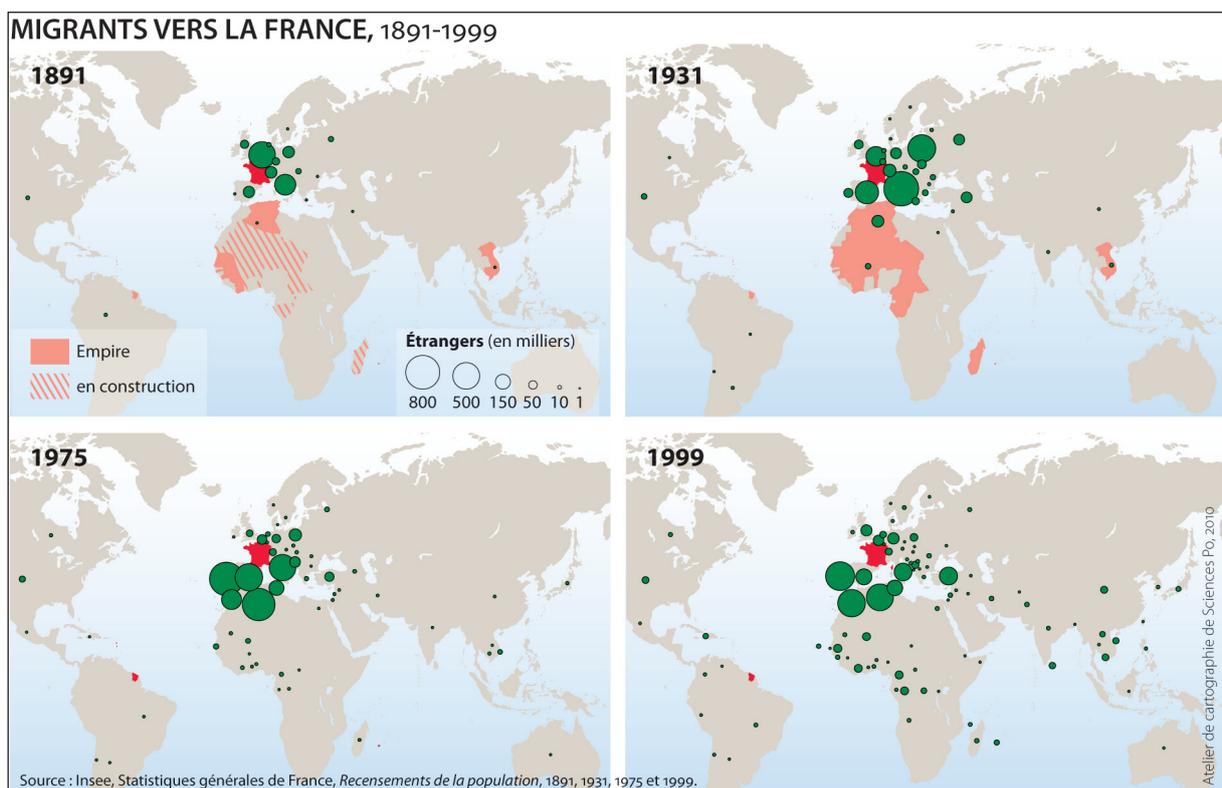


Figure 3.

B. Les temps courts : changements profonds dans la géographie des migrations

Alors que durant la première moitié du XX^e siècle peu de pays étaient concernés par les migrations de façon importante, au début du XXI^e les migrations se sont mondialisées et tous les pays sont concernés. En 1900, les 11 premiers pays pourvoyeurs d'émigrants sont des pays européens, avec en tête les Îles britanniques (17 millions, soit 40% de la population) et l'Italie (9,5 millions, soit 30% de la population). En 2010, selon la Banque mondiale, les premiers sont le Mexique, l'Inde et la Russie qui dépassent chacun les 11 millions d'émigrants, mais pour un pourcentage bien plus faible de leur population.

L'élargissement progressif du champ migratoire de la France entre 1891 et 1999 montre successivement le temps des voisins, puis le réservoir européen, puis l'élargissement post-colonial et enfin les migrations mondialisées (Figure 3) est un bon exemple de la diversification et de la mondialisation des migrations (Blanc-Chaléard, 2001 ; Rea & Tripier 2008).

III. UN SYSTÈME MIGRATOIRE MONDIAL

A. Diversification, individualisation et mobilités

Depuis les années 1970, les frontières des pays du Nord sont presque toutes entièrement ou partiellement fermées aux migrations. Le choc pétrolier, la récession économique et la montée du chômage ont réduit la demande de travailleurs migrants et sont à l'origine de politiques sélectives et restrictives. Les circulations alternées, relativement fluides jusque-là, ont été brusquement brisées. La territorialisation de populations mobiles et la possibilité d'un regroupement familial sont, pour les migrants, pour les sociétés et pour les États une situation complètement nouvelle. En revanche, d'autres grands événements sont des facteurs d'accélération et de mondialisation des mobilités. La chute du mur de Berlin et de l'Union soviétique libère les circulations de populations longtemps contenues et l'échec des politiques de développement issues du Consensus de Washington anéantissent pour beaucoup l'espoir d'un avenir soutenable dans leur propre pays.

Le système migratoire mondial est complexe dans sa diversité, sa géographie et ses fonctionnements. Il est fait d'allers-retours au sein de filières souvent installées depuis longtemps, s'appuyant sur des diasporas, des associations, des organisations par régions, par villes ou par groupes de villages. La gestion collective de la vie quotidienne loin des siens, des transferts de remises, des achats et expéditions d'équipements dessinent des

formes spatiales particulières, à la fois transnationales et locales, translocales et « glocales ». Ces liens entre des lieux aussi distants et différents qu'un foyer en banlieue d'une ville européenne et un village africain, informés réciproquement en temps réel, s'avèrent être particulièrement solides, d'autant plus qu'ils sont anciens et consolidés. Le développement des transports et des communications a pour effet de relier toujours plus de lieux et de personnes et de permettre la densification des espaces migratoires transnationaux où s'enchevêtrent une multitude de réseaux particuliers qui transcendent les frontières des États-Nations. Outre les mouvements physiques des hommes, de leur épargne et de leurs marchandises, l'intense activité transnationale des migrants, concerne aussi l'information, les savoirs ou outils de savoir, les transferts de compétences, de valeurs, de symboles, de pratiques organisationnelles et politiques qui contribuent chaque jour à cette densification. Enfin, la possibilité d'accès à une double citoyenneté est une immense potentialité de combiner des statuts et les engagements dans leurs deux sociétés. Deux pays, deux amours⁴, deux nationalités, deux citoyennetés, l'appartenance à un lieu n'est plus ni uniquement territoriale ni exclusive. Cette situation relativement inédite dans l'histoire constitue un grand défi conceptuel pour étudier les migrations et plus largement les sociétés, mais également un défi politique pour les États/nationaux/territoriaux. Ces formes de vie, d'appartenances et d'inscription dans un espace réticulaire finement ramifié et dans les sociétés si différentes sont largement méconnues et illisibles pour ceux qui ne sont pas mobiles et que les délocalisations industrielles, le chômage et les crises successives contingentent dans des espaces de vie fortement déclassés, alimentant ainsi les crispations identitaires que ne manquent pas d'instrumentaliser populistes et xénophobes.

B. Des réseaux de circulations à la fois mondialisés et régionaux

Les migrations Sud-Nord ne concernent que 40% des migrants tandis que la majorité des flux sont d'orientation Sud-Sud. Les grands systèmes migratoires (Figure 4) n'impliquent qu'un petit nombre de pays et s'expliquent largement par des proximités historiques (des anciennes colonies vers les anciennes métropoles, comme entre le Maghreb et la France ou entre l'Asie occidentale et la Grande Bretagne), ou bien géographiques (de l'Amérique centrale et du Sud vers les États-Unis, de la Turquie vers l'Allemagne). S'y ajoutent une multitude d'autres mouvements, formant des sous-systèmes régionaux⁵ (du sous-continent indien vers le Golfe, à l'intérieur de l'Afrique (Figure 5), en Méditerranée) ou sur de plus longues distances qui relient un nombre croissant de pays.

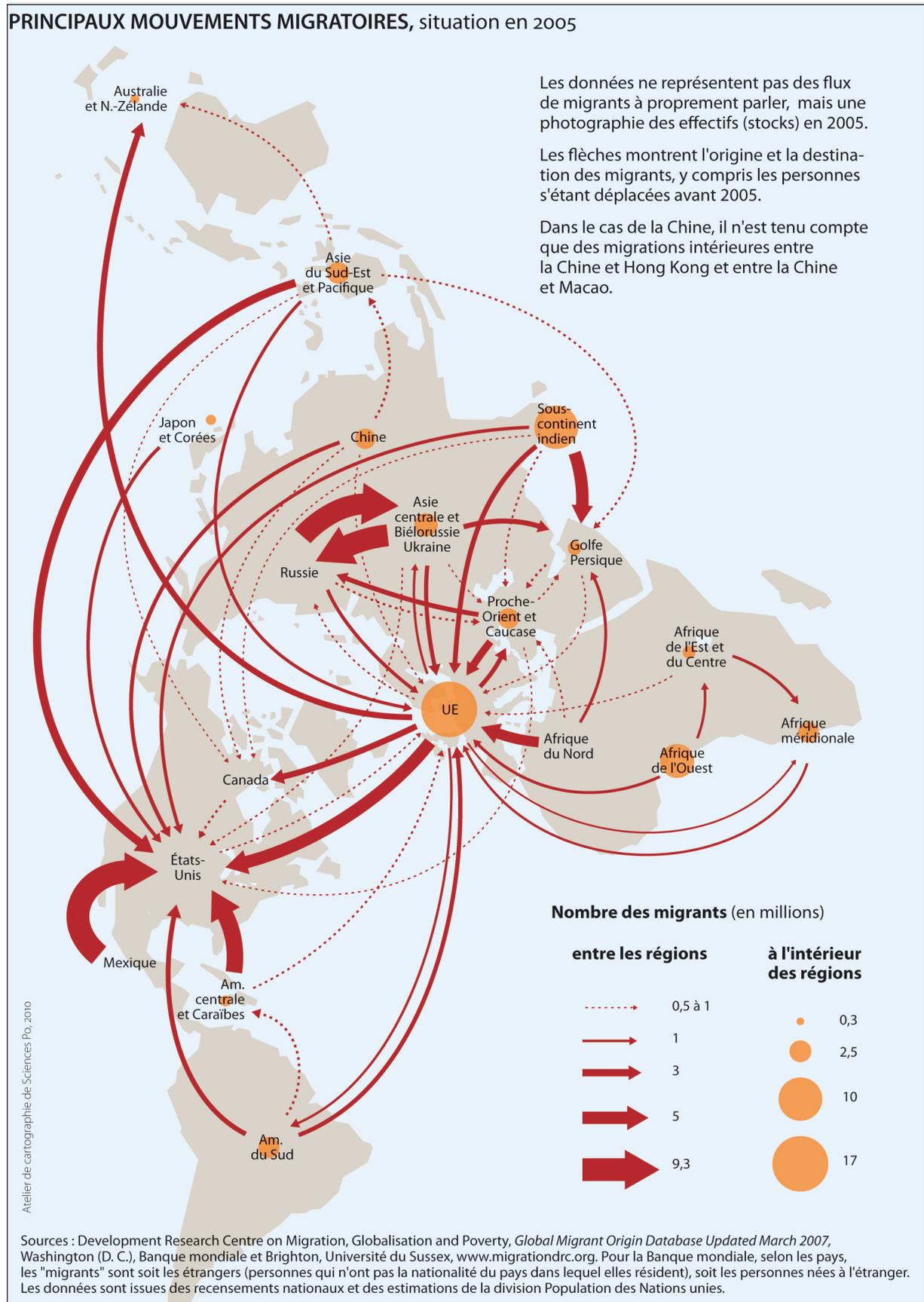


Figure 4.

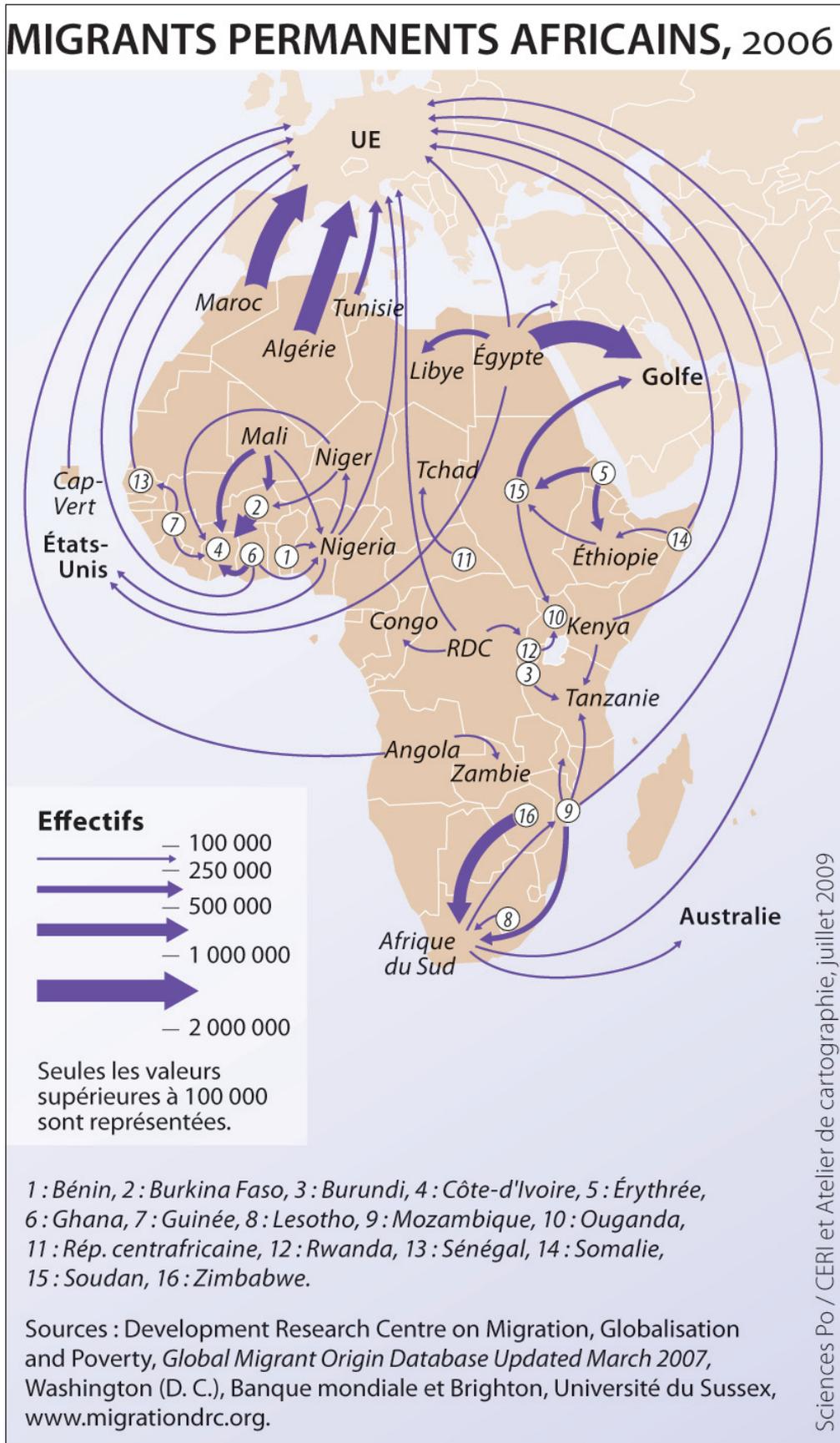


Figure 5.

C. Obstacles, contrôles et barrières

La fermeture des frontières depuis 40 ans n'a ni ralenti ni inversé les schémas migratoires. Même si l'on a pu noter quelques ralentissements temporaires à chaque crise économique, 1/7^e de la population mondiale migre, de gré ou de force, pour une vie entière ou pour de courtes périodes. Les politiques de restriction des migrations et de contrôles renforcés aux frontières ont généré d'importants flux de migrants illégaux, proies des passeurs et trafiquants et fort prisés par certains employeurs des pays d'arrivées parce que plus fragiles et encore moins payés (Figure 6).

Les États n'ont pourtant pas lésiné sur les moyens de contrôle et de protection. De nombreux murs de sécurité, plus ou moins sophistiqués, ont ainsi été érigés le long des frontières étatiques. Il s'agit d'« enfermer dehors » les indésirables (Ritaine, 2009) par des blindages (Figure 7), construction physique et politique de l'immigration vue comme une menace. Ces lignes et points de triage, de rétention et de refoulement existent autour de la Méditerranée pour protéger l'Union européenne, appuyées par les unités d'interventions maritimes et aériennes de Frontex⁶. Les contrôles sont de plus en partie externalisés, les États d'arrivée signant des accords avec les pays de départ de façon à déterritorialiser les zones de rétention et une

« police à distance » est déléguée à des entreprises privées de service pour la délivrance des visas Schengen.

Aux États-Unis, pays et nation façonnés par les migrations, existe depuis les années 1990 la volonté de se protéger des Mexicains et des Latinos transitant par le Mexique, qui prend en 2006 la forme du projet de construction d'un double mur de mille kilomètres doublé d'un « mur virtuel » de surveillance électronique connecté à des bases de données. L'Australie, l'Inde, la Chine, les Émirats arabes, l'Espagne, Israël... érigent également des barrières. Ces marqueurs d'une criminalisation de l'immigration sont cependant peu efficaces, les trajets sont sans cesse modifiés, toujours plus dangereux par la mer et par le désert⁷ et contrôlés par les passeurs dont le pouvoir et les profits s'accroissent. Par exemple l'ONU (UNODC) a estimé qu'en 2010, 90% des migrants illégaux entre le Mexique et les États-Unis ont fait appel à des passeurs qui règnent sur un « marché » de 3 millions d'individus, dégageant des profits de 6,6 milliards de dollars et entraînant de 400 à 500 morts. Entre l'Afrique et l'Europe, 55 000 clandestins généreraient des profits de 150 millions de dollars. Les ONG tentent de comptabiliser des milliers de morts aux frontières de l'UE, surtout par noyade et de rendre compte du très grand nombre de camps disséminés dans l'espace européen.



Figure 6.

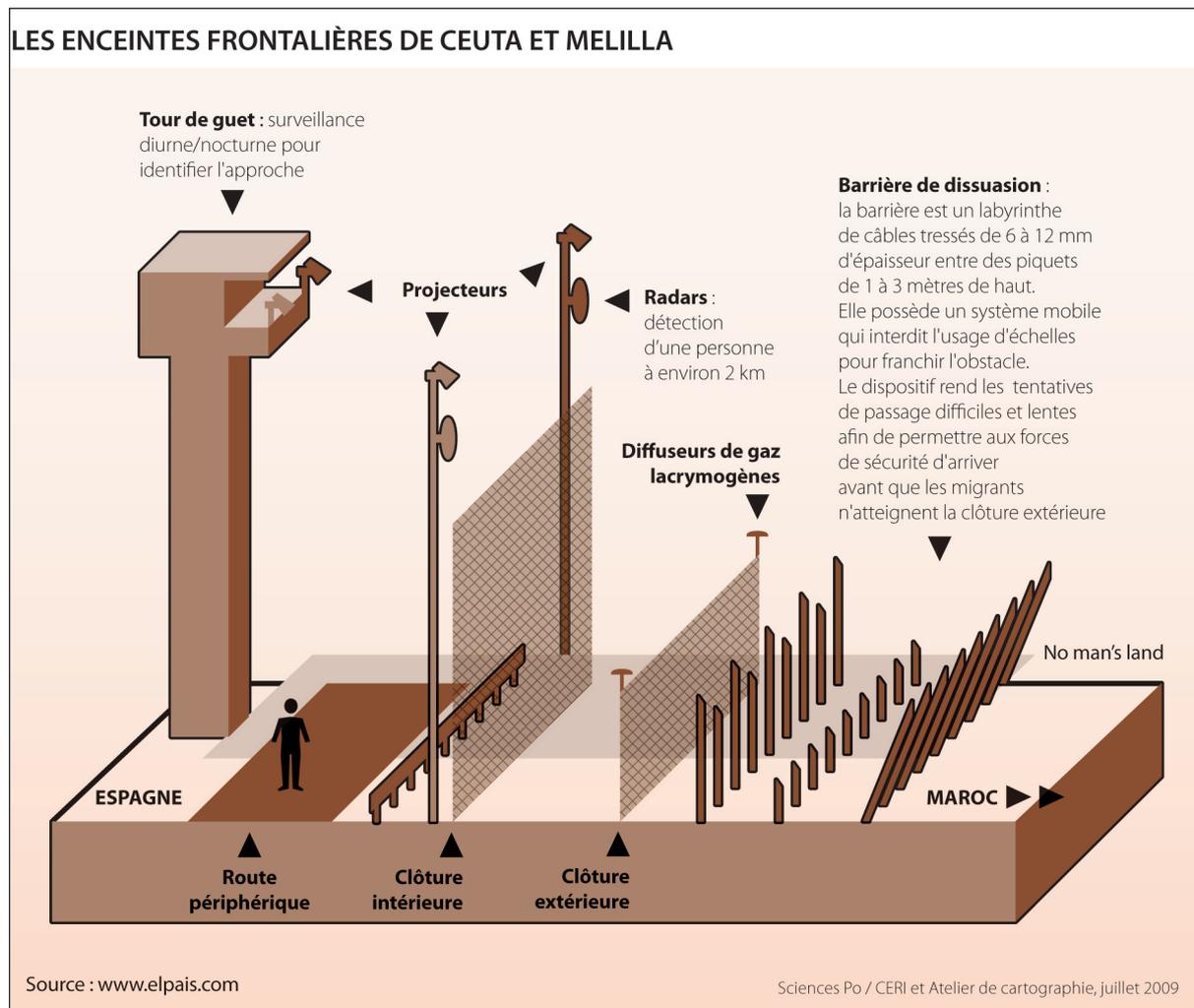


Figure 7.

IV. VERS ENCORE PLUS D'AMPLEUR ET DE COMPLEXITÉ : L'INÉLUCTABILITÉ D'UN FAIT SOCIAL GLOBAL

L'analyse et la compréhension des flux migratoires s'inscrivent dans un contexte d'écart très importants de redistribution des richesses qui, de plus, tendent à s'accroître, mais aussi de répartition des classes d'âge.

A. Pauvreté et inégalités

La pauvreté est la première cause de mobilité (CERIS-COPE, 2012). Paradoxalement, alors que la production agricole mondiale pourrait nourrir l'ensemble des humains, il existe aujourd'hui en même temps une augmentation des volumes produits et du nombre des sous-alimentés. En Afrique où la pauvreté est à la fois cause et la conséquence de la malnutrition, les affamés et ou mal-nourris sont, en majorité des ruraux. Aux aléas climatiques et du marché s'ajoutent les choix des États qui, sous la pression des organisations internationales, n'ont pas soutenu les agricultures vivrières, ont maintenu

de fortes inégalités foncières, voire laissé vendre les meilleures terres agricoles à des multinationales, banques ou fonds de pension. Ces régions et ces sociétés ont été particulièrement touchées par la flambée des prix agricoles de 2007-2008. Les plus pauvres et les plus fragiles sont aussi ceux qui subissent le plus les conséquences du changement climatique. D'ici 2050 selon l'ONU, le nombre d'enfants victimes de malnutrition consécutives au changement climatique devrait augmenter de 24 millions, dont plus de la moitié en Afrique sub-saharienne.

En dehors de ces cas extrêmes, les conditions de vie dans les villes du Sud qui connaissent des taux de croissance jamais égalés dans l'histoire du monde sont aussi une incitation au départ. Selon les prévisions de l'ONU, Kinshasa, Lagos et Le Caire devraient atteindre ou dépasser les 16 millions d'habitants en 2025, Karachi les 20 millions, Dhaka atteindre 22 millions, Delhi les dépasser, ... Dans ces sociétés très inégalitaires les processus de polarisation spatiale intra-urbaine vont donc encore s'accroître, or 1/3 de la population urbaine mondiale vit déjà aujourd'hui dans des bidonvilles. Aux difficultés de logement s'ajoutent le chômage massif, l'absence

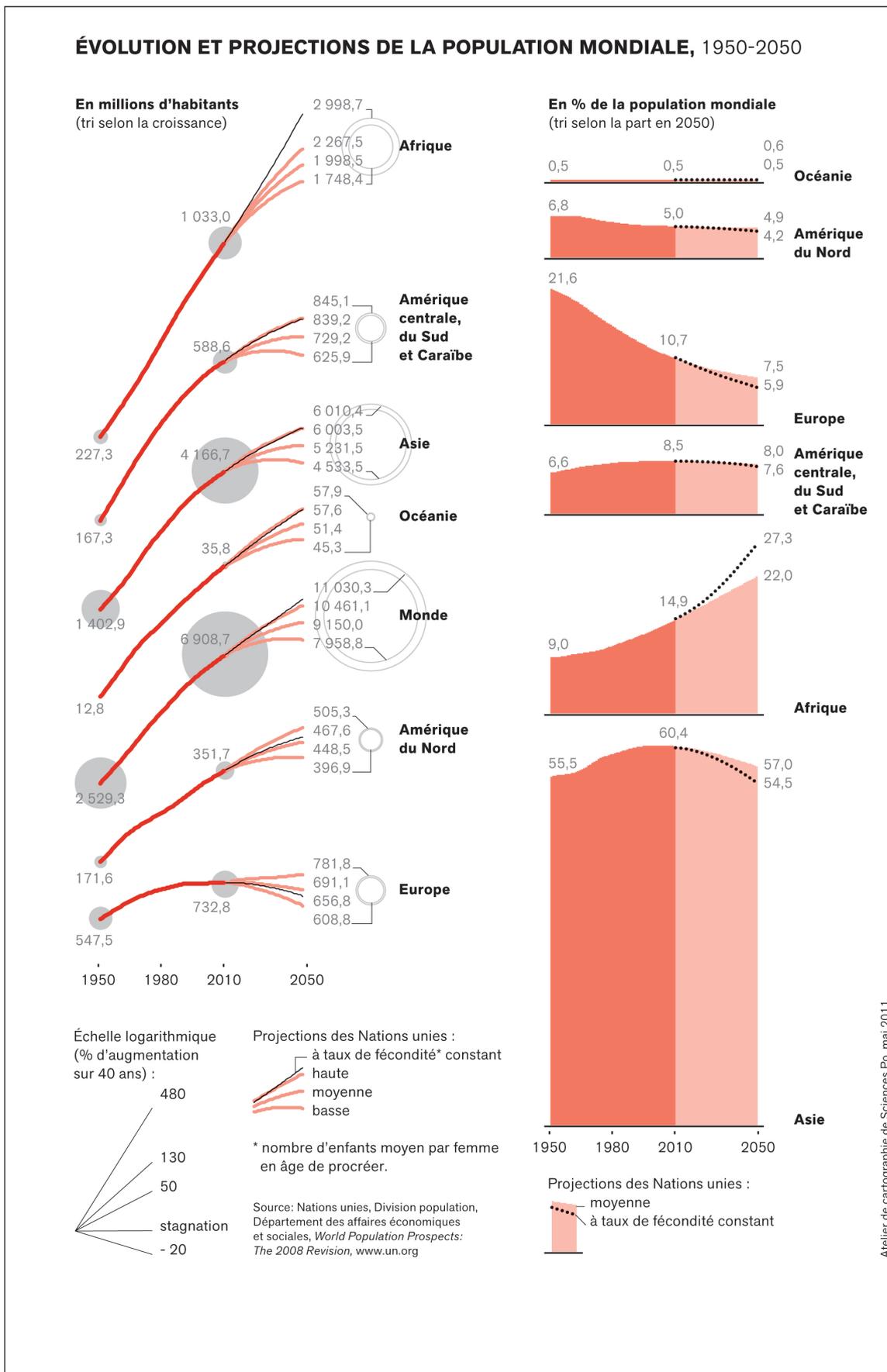


Figure 8.

de politiques publiques de santé et de formation, les violences chroniques, la corruption et la captation de ressources et aides détournées par les gouvernements et toutes sortes d'intermédiaires et enfin l'absence de démocratie... Contrairement aux idées reçues, les pays les plus pauvres présentent des taux d'émigration assez faibles, les coûts de la mobilité (transports, informations, installation...) restant inaccessibles aux plus pauvres. En revanche ces pays sont touchés par l'émigration des travailleurs les plus qualifiés, ce qui renforce la tendance à la concentration dans les régions les plus développées de ce que les économistes appellent le capital humain, main-d'oeuvre qualifiée et hautement qualifiée que demandent les entreprises. Cette fuite des cerveaux n'affecte pas tous les pays de façon égale mais peut atteindre le quart voire la moitié des professions concernées dans des pays qui déjà en manquent cruellement (notamment dans le secteur de la santé).

B. Jeunesse et vieillissement

Malgré une baisse de la fécondité partout dans le monde, les dynamiques démographiques montrent des contrastes saisissants entre des sociétés jeunes et des sociétés vieillissantes. L'ancienneté de la maîtrise de la fécondité et l'allongement de la durée de la vie dans les pays du Nord sont à l'origine d'une stagnation, voire d'une diminution de la population totale (faible en valeur absolue, forte en part de la population mondiale) et d'une structure par âge qui, dans un avenir proche, se caractérisera par un quart de la population de plus de 65 ans, ce qui représente un défi économique, social et politique majeur. À l'inverse la baisse de la mortalité et l'allongement de la vie dans les pays du Sud accompagnés d'une baisse beaucoup plus récente de la natalité en font des sociétés où les jeunes constituent

plus du quart et jusqu'à la moitié de la population. Ces écarts démographiques, cumulés aux écarts sociaux et sociétaux nourrissent et continueront à nourrir la pression migratoire (Figure 8 et Figure 9).

C. Les remises, ressources vitales

Selon les études de la Banque mondiale, les remises des migrants des pays en développement vers leurs pays d'origine, (c'est-à-dire l'effort d'épargne de travailleurs le plus souvent mal ou très mal payés) représentent de façon constante un peu plus du double de celles des migrants des pays à hauts revenus (en 2010 : 239 milliards de dollars contre 124 milliards de dollars), et un peu moins du double de l'aide publique en développement (2010 : 131 milliards de dollars). Stratégies individuelles, familiales et villageoises, liens entre des lieux et des sociétés, ces réseaux des migrants sont vitaux pour les populations restées sur le continent. Un émigré fait vivre jusqu'à dix personnes dans son pays d'origine, des enquêtes ont montré qu'une augmentation de 10% des flux de transferts correspond à une réduction de 1% du niveau de pauvreté par habitant (El Mouhoub). Les 30 millions d'Africains ruraux ou urbains qui vivent et travaillent aujourd'hui à l'étranger constituent donc une ressource absolument vitale pour leurs familles, leurs pays et l'Afrique.

Les transferts de l'épargne permettent l'assistance à la parenté, l'accès aux soins et aux produits de consommation ainsi que l'équipement collectif des villages que les États ne prennent pas en charge (centres de santé, écoles, collèges...). Dans des espaces familiaux et communautaires réticulaires et transnationaux circulent aussi de nouvelles expériences, porteuses de projets d'amélioration des conditions sanitaires, scolaires ou techniques qui encadrent les investissements collectifs de migrants qui conçoivent et prennent eux-mêmes en charge leur

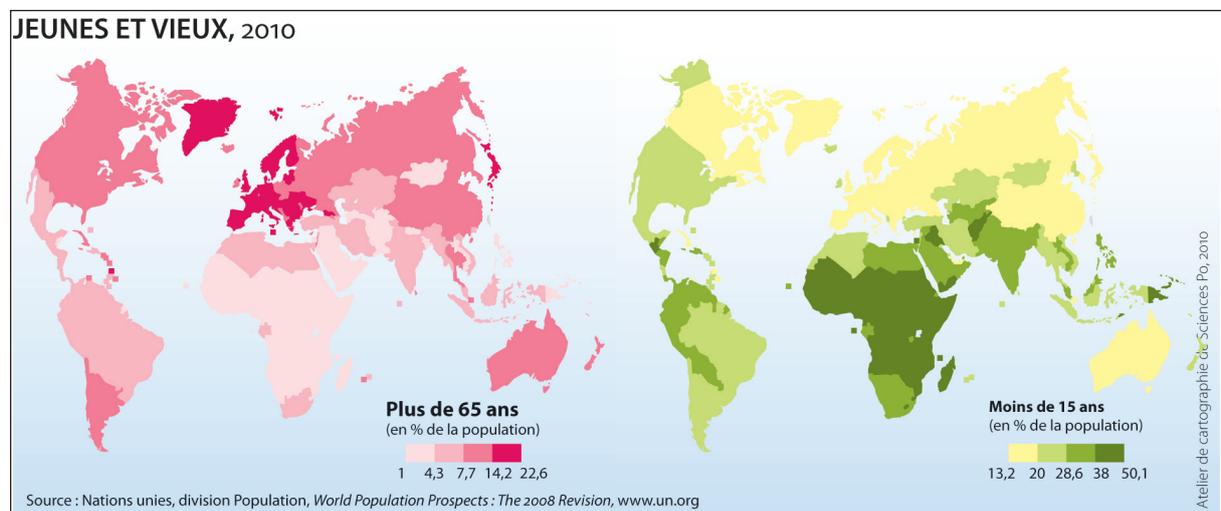


Figure 9.

développement. Avec la crise économique globale, ceux qui n'ont pas perdu leur emploi ont eu tendance à augmenter encore leurs efforts d'épargne pour aider les familles à surmonter le choc économique. Cette bonne résistance des remises par rapport aux autres flux financiers comme les investissements étrangers directs (IED) et l'aide publique au développement (APD) est très remarquable et, globalement, le niveau des envois de fonds déclarés vers les pays d'Afrique a quadruplé entre 1990 et 2010 pour s'établir aujourd'hui à près de 40 milliards de dollars, constituant ainsi une des principales sources d'investissements. Selon des enquêtes récentes (Banque mondiale et Banque afri-

caine de développement), les remises ont représenté 36% de l'investissement global au Burkina Faso, 55% au Kenya, 57% au Nigéria, 15% au Sénégal et 20% en Ouganda. Ces chiffres officiels ne concernent que les envois déclarés et sont donc nettement en deçà de la réalité. Dans de nombreux pays la collecte régulière des données est déficiente et, de plus, les coûts prohibitifs des envois incitent à avoir recours aux circuits informels donc non comptabilisés. Selon les prévisions, les remises devraient croître d'environ 7 à 8% au cours des trois prochaines années (2011-2013) et dépasser les 375 milliards de dollars en 2012, pour atteindre 404 milliards en 2013 (Figure 10 et Figure 11).

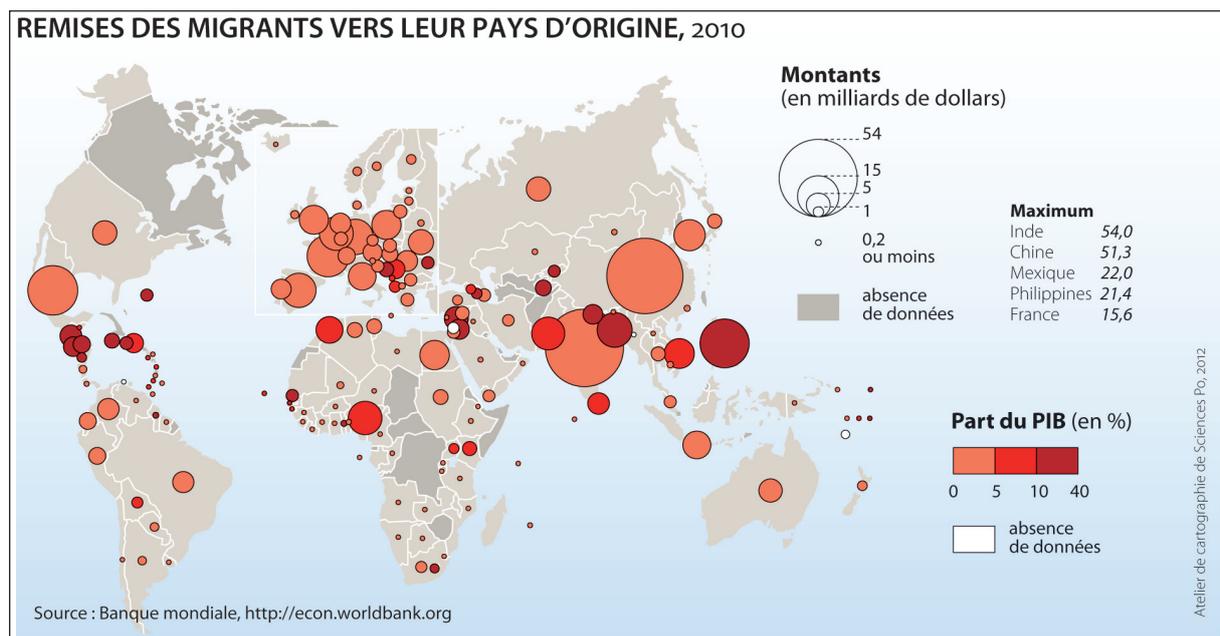


Figure 10.

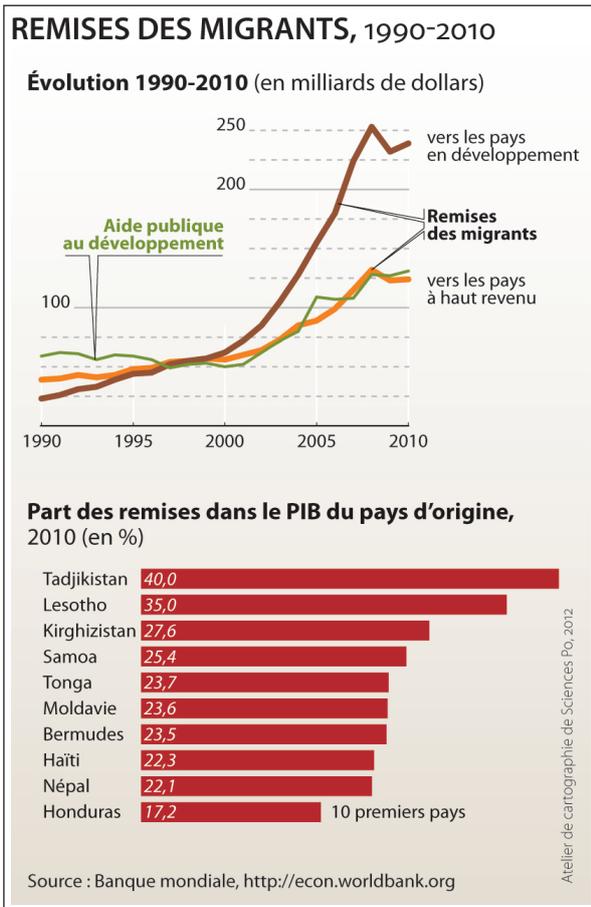
D. États fragiles et violences

Le maintien des flux migratoires tient de surcroît à la fragilité des États du Sud, dont les gouvernants ne sont pas plus capables de développer les politiques publiques qu'attendent leurs citoyens que de les protéger des conflits. Depuis la fin de la guerre froide la violence s'est disséminée dans les pays du Sud, où des régions entières sont touchées de façon chronique, notamment en Afrique. Les pouvoirs néopatrimoniaux ont accentué la prédation des richesses et les pressions autoritaires sur les sociétés. Délégitimés ils ont laissé place à la prolifération d'acteurs non étatiques, entrepreneurs de conflits, seigneurs de la guerre ou bandits qui instrumentalisent les différences religieuses, ethniques ou les différends territoriaux. Ces nouveaux conflits condamnent des pans entiers de société à la fuite comme seule issue (Figure 12). Ces migrations forcées peuvent être suivies de retours quand la paix revient, mais pas toujours. Réfugiés internationaux, demandeurs d'asile, déplacés

internes, apatrides, réfugiés dits environnementaux... ont représenté au cours des dix dernières années entre 15 et 25 millions de personnes et on estime que plus de 8 millions d'entre elles vivent dans des camps depuis plus de dix ans.

VI. CONCLUSION : L'INDISPENSABLE RECHERCHE D'UNE GOUVERNANCE MONDIALE DES MIGRATIONS

Aucune des causes de départ n'étant en voie de règlement rapide et les migrants ayant montré une grande capacité d'adaptation et de résistance aux chocs économiques, il faut s'attendre à un accroissement et une complexification encore plus grande des flux migratoires. Il est donc nécessaire, plutôt que de continuer à faire peser sur les seuls migrants la double responsabilité de leur intégration dans les pays d'arrivée et de leur développement dans les pays de départ, de construire, à toutes les échelles,



des politiques qui prennent en compte les migrations dans leur complexité et leur diversité. Les questions des droits des migrants d'une part et de la capacité des sociétés dites d'accueil à les intégrer d'autre part sont un chantier d'urgence.

Les évolutions du droit sont importantes mais insuffisantes et il reste des incohérences, des empilements et des vides. Le droit international des réfugiés est ancien, mais la définition en droit international des personnes à protéger n'a pas, en soixante ans, évolué au même rythme que les transformations des conflits. Elle reste fondée sur une conception très politique des réfugiés, relativement décalée par rapport à l'augmentation et au changement de nature des flux actuels de réfugiés. Enfin, le droit international est très insuffisant sur la question des déplacés internes. Quant aux migrations économiques, elles sont encadrées par le droit commun de chaque État mais mettent en jeu leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme dans une acception large (économiques et sociaux, santé, formation, liberté, protection). L'augmentation de la mobilité dans le monde impose aux États des coopérations régionales et internationales qui définissent, encadrent et fixent des limites à leurs pouvoirs.

En matière d'intégration, au-delà des positions politiques de rejet souvent obsessionnelles, les deux options généralement avancées et mises en pratiques par les États sont l'assimilation ou le retour (forcé ou incité). Toutes deux sont largement incapables de prendre en

Figure 11.

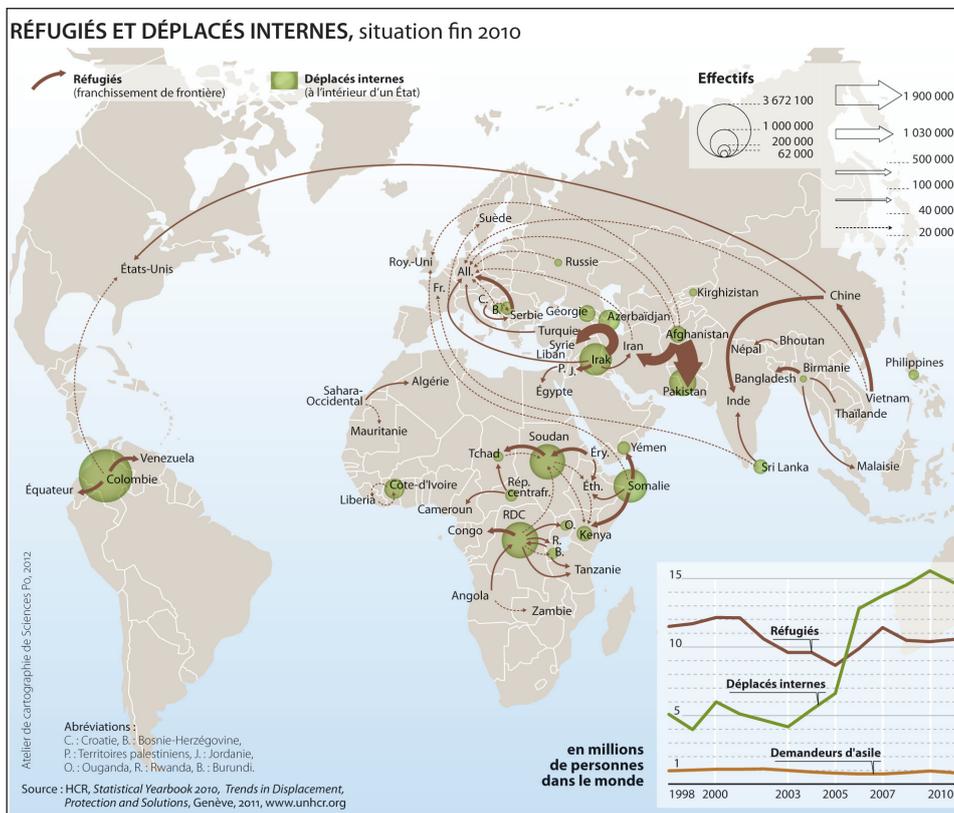


Figure 12.

compte la transnationalité des phénomènes migratoires contemporains (Bruneau, 2011). Il est donc indispensable de changer de regard et de paradigme dans la construction des politiques publiques. L'assimilation normative dénie la richesse et les effets régulateurs du maintien de liens économiques, sociaux, culturels et politiques très forts entre sociétés de départ et d'arrivée dont les migrants sont porteurs. Non moins urgent est de réduire la fracture entre ceux qui produisent les données et savoirs (chercheurs, organisations internationales), ceux qui les diffusent (politiques et médias) et le public, mais également de renforcer les études pluridisciplinaires qui rassemblent économistes, géographes, historiens, politistes et juristes tout en diffusant beaucoup plus largement celles qui existent déjà. À l'image d'à peu près toutes les questions portant sur les processus de mondialisation en cours, la question conceptuelle, politique et citoyenne à poser est celle de l'échelle pertinente des solidarités.

Remerciements à Thomas Ansart pour la mise à jour et la mise en page des cartes et diagrammes.

Notes

¹ Cet article est issu d'une conférence donnée à la Société de Géographie de Liège dans le cadre d'une invitation de la Chaire Sporck de l'Université de Liège en décembre 2011. Il s'appuie très largement sur les travaux de l'Atelier de cartographie de Sciences Po (<http://cartographie.sciences-po.fr>), sur le travail des équipes de l'enseignement Espace mondial du Collège de Sciences Po et de l'Atlas de la mondialisation, Paris, Presses de Sciences Po, 2010 et à paraître 2012.

² Réfugiés : personnes se trouvant à l'extérieur de leur pays et à qui le pays dans lequel elles se trouvent a reconnu le statut de réfugié (défini par la Convention de Genève de 1951), les déplacés en revanche sont restés à l'intérieur de leur propre pays et ne sont secourus qu'au nom du droit international humanitaire.

³ Ce qui n'est pas le cas des travaux de Géohistoire et de la world history, voir GROSSER Pierre, « L'histoire mondiale/globale, une jeunesse exubérante mais difficile », Vingtième Siècle, Presses de Sciences Po, 2011/12 – n°110 et Christian GRATALOU, Géohistoire de la mondialisation, le temps long du monde, Paris, A. Colin, 2010.

⁴ « J'ai deux amours » Titre d'une exposition d'art contemporain (16 novembre 2011 au 24 juin 2012) à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Palais de la Porte Dorée, Paris.

⁵ Pour des analyses très précises des migrations au sud et à l'est de la Méditerranée et en Afrique subsaharienne, voir le The Consortium for Applied Research on International Migration (CARIM) à l'Institut européen de Florence : <http://www.carim.org>

⁶ (Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures, créée en 2005,

outil de la tentative intergouvernementale de sanctuarisation d'une Europe forteresse : <http://www.frontex.europa.eu/> ; ainsi que les cartes de Philippe Rekacewicz <http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/mortsauxfrontieres> et celles de Migreurop sur les camps <http://www.migreurop.org/rubrique266.html>. Plus largement sur les murs « séparations et traits d'union », voir Politique étrangère, 2010, vol 75, n°4.

⁷ Voir les cartes animées de Imap migration <https://www.imap-migration.org/index2.html>

BIBLIOGRAPHIE

- Atelier de cartographie de Sciences Po, Cartothèque en ligne, <http://cartographie.sciences-po.fr>
- Badie B., Brauman R., Decaux E., Devin G. & Wihtol de Wenden C. (2008). *Pour un autre regard sur les migrations : construire une gouvernance mondiale*, Paris : La Découverte.
- Banque mondiale (2011). *Migration and Remittances Factbook 2011*, <http://www.banquemondiale.org/themes/migration/>
- Banque mondiale et Banque africaine de développement (2011). *Leveraging Migration for Africa: Remittances, Skills, and Investments*, <http://www.banquemondiale.org/themes/migration/>
- Blanc-Chaleard M.-C. (2001). *Histoire de l'immigration*, Paris : La Découverte «Repères».
- Bruneau M. (2011). « Phénomène diasporique, transnationalisme, lieux et territoires », CERISCOPE 1 Frontières, CERI/Atelier de cartographie de Sciences Po, <http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part4/phenomene-diasporique-transnationalisme-lieux-et-territoires>
- CERI et Atelier de cartographie de Sciences Po (2012). *CERISCOPE Pauvreté*, <http://ceriscope.sciences-po.fr>
- El Mouhoub M. (2010). « Migrations, transferts et inégalités, apports de travaux microéconomiques », *Revue économique*, 2010/6, 61, 973-979.
- Jaffrelot C. & Lequesne C. (2009). *L'enjeu mondial : Les migrations*, Paris : Presses de Sciences Po, <http://www.cairn.info/l-enjeu-mondial--9782724611311.htm>
- Kobelinsky C. et Makaremi C. (dir.) (2009). *Enfermés dehors : enquêtes sur le confinement des étrangers*, Bellecombe-en-Bauges : Ed. du Croquant.
- Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC) (2011). *Issue Paper: Smuggling of Migrants by Sea*, <http://www.unodc.org/unodc/en/human-trafficking/publications.html>
- Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC) (2011). *The role of organized crime in the smuggling of migrants from West Africa to the European Union*, <http://www.unodc.org/docu->

- ments/human-trafficking/Migrant-Smuggling/Report_SOM_West_Africa_EU.pdf
- Organisation internationale pour les migrations (OIM) (2011). *État de la migration dans le monde 2011; bien communiquer sur la migration*, http://publications.iom.int/bookstore/free/WMR2011_French.pdf
- Rea A. & Tripier M. (2008). *Sociologie de l'immigration*, Paris : La Découverte «Repères».
- Ritaine É. (2009). « Des migrants face aux murs d'un monde-frontière » in Jaffrelot C., Lequesne C., *L'enjeu mondial : Les migrations*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Wihtol de Wenden C. (2011). « Les flux migratoires légaux et illégaux », CERISCOPE 1 Frontières, CERI/Atelier de cartographie de Sciences Po, <http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part4/les-flux-migratoires-legaux-et-illegaux>
- Wihtol de Wenden C. (2010). *La question migratoire au XXI^e siècle : migrants, réfugiés et relations internationales*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Wihtol de Wenden C. (2009). *Atlas mondial des migrations : Réguler ou réprimer... gouverner*, Paris : Autrement.
- Numéros thématiques de revues*
- « Pratiques transnationales - mobilité et territorialités » (2008). *Revue européenne des migrations internationales*, 24(2), 7-191 : tabl., graph.
- « Vers un droit à la mobilité ? » (2009). *Migrations société*, 21(121), 31-237, numéro spécial.
- L'atlas des migrations : les routes de l'humanité : 200 cartes, tous les chiffres* (2008). Le Monde, La Vie/ Atelier de cartographie de Sciences Po, Paris : Société éd. du Monde : Malesherbes publ.
- Sites des musées mentionnés*
- <http://www.ellisland.org>
<http://webworld.unesco.org>
<http://www.museudaimigracao.org.br/acervodigital/>
<http://www.histoire-immigration.fr>
- Coordonnées de l'auteure :*
- Marie-Françoise DURAND
 Professeure agrégée de Géographie
 Institut d'études politiques de Paris
 Atelier de cartographie de Sciences Po.
marief.durand@sciences-po.fr
carto@sciences-po.fr

